



Vincent Lecomte  
Bazège (31)  
Tél : 05 62 71 79 36  
lecomte@cetiom.fr



Franck Duroueix  
Agen (47)  
Tél : 05 53 98 36 79  
duroueix@cetiom.fr



Mercredi 4 février 2009

## Remplacement des céréales Les cultures oléagineuses possibles

Les circonstances exceptionnellement pluvieuses de la fin de l'automne et de l'hiver ont empêché de semer une partie des céréales. Parmi la palette de cultures de remplacement possibles (sorgho, maïs, ...), les oléagineux ont leur place.



**Le soja : de réels atouts en irrigué et possible en sec sur sol très profond**



C'est une culture intéressante en irrigué dans toutes les situations.

En sec, elle est possible sur les sols très profonds (sols argilo-limoneux de fond de vallée, sols limoneux profonds) avec un potentiel de rendement entre 20 et 25 q/ha lorsque la contrainte hydrique estivale est faible à moyenne.

Dans le contexte actuel, la rentabilité du soja irrigué est tout à fait intéressante que ce soit pour les débouchés de l'alimentation animale ou humaine (production sous contrat pour ce dernier). **Attention à la disponibilité en semences qui sera limitée cette année : positionnez-vous tôt pour commander les doses.**



**Le tournesol : attention à la réglementation**



Le tournesol est adapté à toutes les situations en sec.

**Mais attention**, par l'arrêté du 9 novembre 2005, relatif à la lutte contre le mildiou **la réglementation interdit la culture du tournesol deux ans de suite sur la même parcelle** afin de préserver la durabilité de la lutte chimique et des résistances génétiques contre le mildiou.

Les pouvoirs publics imposent ainsi des mesures agronomiques visant à préserver la durabilité des solutions actuellement disponibles.

Ainsi, deux cas se présentent pour le tournesol :

- ➔ **Sur toutes les parcelles sans tournesol en 2008** : le tournesol est possible en 2009.
- ➔ **Sur les parcelles avec tournesol en 2008** : le tournesol est interdit à ce jour mais une dérogation a été demandée fin 2008 (voir encadré).

**Pour les semis 2009 :**

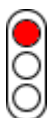
**une demande de dérogation a été demandée**

Compte tenu de la situation climatique exceptionnelle de l'année culturale et suite à la demande de plusieurs organismes régionaux (organismes stockeurs, chambres d'agriculture...), une demande de dérogation, pour pouvoir semer en 2009 du tournesol sur une parcelle en ayant porté en 2008, a été élaborée par le CETIOM. Elle a été déposée au ministère de l'Agriculture et de la Pêche le 19 décembre 2008.

A ce jour, nous n'avons pas de retour des pouvoirs publics. Si cette dérogation venait à être acceptée, elle serait très probablement accompagnée de mesures limitant le risque de contournement par le mildiou.



**Colza de printemps : déconseillé**



Dans les conditions du sud-ouest de la France, les rendements du colza de printemps sont régulièrement entamés par le stress hydrique au printemps et par une pression très forte des ravageurs (altises, charançons, ...). Vu la marge brute attendue sur cette culture, nous la déconseillons.